

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

LANCEMENT DE LA CAMPAGNE DE VACCINATION SAISONNIERE

Gatineau, le 8 octobre 2025 – En ce début de campagne de vaccination, le CISSS de l'Outaouais invite toutes les personnes ciblées à se prévaloir des vaccins saisonniers. La vaccination demeure le meilleur moyen de se protéger contre les complications graves liées à la COVID-19, à la grippe et à l'infection au virus respiratoire syncytial (VRS).

Clientèles pour qui la vaccination est offerte gratuitement :

- [Grippe](#) : Les personnes âgées de 6 mois ou plus qui en font la demande.
- [COVID-19](#) : Les personnes à risque élevé de complications âgées de 6 mois et plus. Selon le Comité sur l'immunisation du Québec, ces clientèles sont celles pour qui les avantages de la vaccination sont plus importants.
- [VRS](#) : Les personnes âgées admissibles dans certains milieux d'hébergement, soit :
 - Les personnes de 60 ans et plus hébergées en CHSLD et en ressource intermédiaire, ainsi que celles de 75 ans vivant dans une résidence privée pour aînés (RPA) offrant des services d'assistance personnelle ou des soins infirmiers. Elles pourront recevoir le vaccin gratuitement. Aucun rendez-vous ne sera nécessaire. Le vaccin sera offert directement dans les CHSLD, les ressources intermédiaires et les RPA de catégorie 3 et 4.
 - Le traitement préventif contre le VRS (Nirsevimab) pour bébés à risque est également offert.

Le virus de la COVID-19 circule davantage depuis quelques semaines, et une recrudescence saisonnière de l'influenza et du VRS est attendue dans les prochaines semaines.

Pour inciter la population à bien se protéger, le CISSS de l'Outaouais invite les personnes à risque de complications à prendre rendez-vous dès maintenant sur [ClícSanté](#) pour se faire vacciner dans un point de service local (PSL), un CLSC ou une pharmacie communautaire. Il est aussi possible de prendre rendez-vous par téléphone en composant le 819 776-2920 ou le 1 877 644-4545 (sans frais).

En complément de la vaccination, rappelons que des gestes simples comme l'hygiène des mains et le port du masque demeurent efficaces pour limiter la transmission des virus. Consultez l'ensemble de ces mesures en cliquant sur le lien suivant : [Gestes pour limiter la transmission des maladies respiratoires infectieuses | Gouvernement du Québec](#)

Pour plus d'informations sur la campagne de vaccination, consultez le lien suivant : [Vaccination contre les virus respiratoires](#)

Pour plus de renseignements :

Le service des Relations Médias

Centre intégré de Santé et de Services sociaux de l'Outaouais

07.relations_medias@ssss.gouv.qc.ca

Téléphone : 819 966-6583